Le 14 Mars 1970.

MARINE NATIONALE
CENTRE D'EXPERIMENTATIONS
DU PACIFIQUE
GABARE LOCUSTE

Exemplaire n° 10

COPIE

L'Officier de 2° Cl des Equipages
D A N I E L
Commandant la Gabare Locuste

à

Monsieur le Contre-amiral
Commandant le Centre d'Expérimentations du Pacifique

-=-=-=-

O B J E T : Rapport de fin de commandement.

-=-=-=-

Amiral,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport relatif à mon commandement de la gabare Locuste exercé du 14 septembre 1968 au 14 Mars 1970.

Lorsque je pris le commandement de la gabare, j'étais le cinquième commandant dont deux à titre provisoire depuis le début de l'année 1968. Le compartiment "Machines" avait été noyé par négligence quelques semaines plus tôt, et cinq officiers mariniers punis d'arrêts de rigueur à la suite de cet incident. Le manque de continuité dans le commandement avait créé un relâchement sensible de la discipline, de la tenue du bâtiment, et surtout de l'encadrement à l'échelon officiers-mariniers.

Le bâtiment avait une mauvaise presse sur les sites ce qui nuisait au moral de tous. S'il fut assez aisé d'obtenir un rendement acceptable dans les travaux de gabare, il fut très difficile malgré la mutation de quelques officiers-mariniers de créer une ambiance convenable et d'intéresser les gens à leur travail. Ce fait ne fut pleinement atteint qu'au début de l'année 1969, à l'arrivée d'une relève importante de personnel dont quelques officiers mariniers remarquables.

L'activité du bâtimant depuis septembre 1968 a été marquée principalement, par la mise en place des ancrages destinés à recevoir un dock de 1 600 T à HAO, par le repêchage de tous les crapauds et ancres (138) ayant servi à l'ancrage des barges de tirs de la camapgne 1968, par une mission de deux mois en Nouvelle Calédonie pour la remise en état des coffres de Nouméa, et par la mise en place des barges de tirs aux deux points zéro de Mururoa pour la campagne 1970.

.../...

Tous ces travaux, importants par la durée des chantiers, couvrent environ la moitié de l'activité de la gabare pour les dix huit mois écoulés. Il faut leur ajouter tous les travaux effectués pour le compte des "Directions de Port" et des "Travaux Maritimes", tant à Mooréa, Papeete, Vairao, qu'à HAO, MURUROA, FANGATAUFA et aux iles Gambiers. Ces travaux portent sur la mise en place ou visite de trente deux bouées de balisage et d'une cinquantaine de coffres sans parler d'embossages divers (Pontons, bâtiment cible ex Giboulée etc...)

Les contraintes de travail aux "points zéro", en particulier lors du repêchage des ancres et des crapauds pendant l'intercampagne, sont telles que les consignes de sécurité du "Service mixte de sécurité radiobiologique"sont parfois difficilement applicables. D'une manière générale lorsque des travaux sont effectués en zone contrôlée "à terre", le personnel se change dans des cabines "vestiaires-douches" spécialement emménagées. Sur la gabare, déclarée "zone contrôlée", où l'équipage vit en permanence et travaille sur du matériel ayant été immergé aux points zéro, il n'existe ~~pas~~ pas de vestiaires pour revêtir la "tenue chaude", et il y a une douche seulement,(dont l'accès d'ailleurs se fait par la cafétéria), pour les vingt-cinq quartiers-maîtres et matelots. Les emménagements du bâtiment sont tels qu'il semble impossible d'améliorer ces dispositions mais le problème existe. Pour limiter au maximum les risques de contamination j'éxige la qualification "P.D.A." pour tout le personnel et certaines consignes de sécurité radiologique sont rappelées journellement lorsque nous travaillons sur du matériel contaminé.

L'équipage actuel est excellent, bien entraîné, et intéressé par les travaux de gabare. Cependant une relève importante de personnel aura lieu entre mars et juin prochain.

Le matériel, bien que vétuste, est robuste et le concours de la DCAN et de l'AMF lors de chaque indisponibilité joint à un travail d'entretien soutenu du personnel bord permet de maintenir le bâtiment en bon état. Un carénage est prévu à Papeete d'août à Décembre 1970.

Actuellement, la gabare "Locuste" est disponible et apte à remplir toutes les missions qui lui incombent. Néanmoins, la gabare en elle-même n'est qu'un outil de travail, le sens de la manoeuvre et l'astuce sont sollicités en permanence. L'efficacité du bâtiment dépend entièrement de la compétence de son équipage.

S.P. 91.300, le 9 JUIN 1970

DIRECTION DES CENTRES
D'EXPERIMENTATIONS NUCLEAIRES

CENTRE D'EXPERIMENTATIONS
DU PACIFIQUE

ETAT - MAJOR

ADJOINT NAVAL

N° 96 /ADJOINT NAVAL

Gabare "LOCUSTE"
ARRIVE
Date :
Ou en.
Emarg
Cur
OZ
Classement : C1

/DIFFUSION RESTREINTE/

TRANSMISSION

OBJET : Rapport de fin de commandement de l'O.E.2. DANIEL (Gabare LOCUSTE)

REFERENCE :- I.G. 289 et 290 EMM/ORG du 17 Septembre 1969.

P. JOINTES :- Rapport 28/SG LOCUSTE du 14 Mars 1970, transmis par 157 SITES/CDT du 31 Mars 1970.

TRANSMIS

à

Monsieur le Ministre d'Etat
Chargé de la Défense Nationale "Marine"

avec les observations suivantes :

1.- Problèmes de personnel

1.1- Remplacement du personnel a période fixe (fasc. III § a1)

1) La suggestion de l'O.E. DANIEL parait peu réalisable. Les prolongations viendront de toute façon perturber une planification trop rigide et les autres bâtiments seraient amenés à supporter les conséquences.

1.2- Plongeur (fasc. III § a2)

Le déficit global (environ 50 %) en plongeurs est bien connu du Département.

2) En attendant un redressement progressif de la situation, les plongeurs sont affectés aux D.P. qui les placent en subsistance sur les bâtiments selon les besoins.

../..

1.3- Affectation aux gabares des inscrits maritimes (Fasc. III § a3)

3) Le Bureau Personnel du C.E.P. affecte dans toute la mesure du possible les marins pêcheurs sur les Gabares.

1.4- Chef de Quart Pont (fasc. III § a4)

4) Le troisième chef de quart existant au P.A. des Gabares métropolitaines a été remplacé par un Maître de manoeuvre. La pénurie en chef de quart récemment rappelée par le Département ne permet certainement pas de redonner un CHEQUA aux gabares du C.E.P.

2.- Problèmes de matériel

2.1- Ligne d'arbre (fasc. IV - § 5.1)

Les travaux nécessaires à la remise en état de la ligne d'arbre seront entrepris au prochain grand carénage en Août 1970.

2.2- Local de décontamination (Préambule page 2)

a) Ce problème concerne les 3 gabares du C.E.P. (LOCUSTE, SCORPION, TARENTULE)

b) A l'issue du stage RADEF avant campagne (Mars 1970) les fiches rédigées par les Instructeurs du C.E.F. signalent :

"Il est possible de disposer d'un centre de décontamination dans les lavabos arrière en ménageant une ouverture à l'arrière Babord du ROOF"

Cette solution d'un accès direct au lavabo arrière à partir du pont, en évitant le passage par la cafétaria, a été examinée à l'occasion des Inspections Générales. Elle est sans doute réalisable sur le SCORPION et la TARENTULE mais parait difficile sur la LOCUSTE ou la cloison est fortement encombrée.

c) L'opinion du S.M.S.R. est donnée en annexe.

Le S.M.S.R. estime la réalisation d'une cabine souhaitable mais non absolument nécessaire. La D.S.S. locale estime très souhaitable, pour des raisons d'hygiène, la mise à la disposition des équipages de Gabares d'un local de douche d'accès direct aisé.

.../...

/DIFFUSION RESTREINTE/

d) En conclusion :

Je demande au SCORPION d'établir la demande de modification règlementaire correspondante. Je la transmettrai avec mon avis motivé, après estimation du coût de l'opération pour chacune des Gabares et en tenant compte des leçons de la campagne en cours.

En tout état de cause cette modification serait à financer par la DIRCEN.

Elle pourrait être exécutée avant la campagne 1971 sur au moins 2 Gabares.

Pour le Contre-Amiral LEVESQUE
Commandant le Centre d'Expérimentations
du Pacifique
P.O. Le Capitaine de Vaisseau GRIMAUD
Chef d'Etat-Major

Destinataires :
- E.M.M. (ex. n° 1, 2, 3, 4, 8)
- D.P.M. (ex. n° 5 Préambule et fasc. II et III)
- DTCN (ex. n° 5 fasc. IV)
- DCOM (ex. n° 6)
- MG TOULON (ex. n° 7)

Copies :
- ADJOINT NAVAL (ex. n° 9)
- ALCOEN (spj) - MG PAPEETE (spj)
- LOEUSTE (spj) - SCORPION (spj) - TARENTULE (spj)
- SMSR/PAC (spj) - COMSITE (spj) - DSS PAPEETE (spj)
EM/LOG/AT (spj) - EM/PERS (spj) - EM/EMPLOI (spj)
Archives (2)

ANNEXE

AVIS DU CHEF D'ESCADRON PELAT, CHEF DU SMSR/PAC

Rapport de fin de commandement du Commandant de la LOCUSTE : Problème de contamination

Lors du repêchage des ancres, chaines et crapauds contaminés la Gabare est classée, soit zone contrôlée, soit zone surveillée suivant le risque Radiologique encouru par le personnel du bord.

Le risque de contamination vient particulièrement des chaines qui se trouvent sur le pont. Chaque personne chargée de les manipuler est revêtue d'une tenue chaude avec bottes et gants lorsque la contamination des chaines dépasse les normes.

Avec ces vêtements les contaminations de la peau sont en général évitées ; la douche est préconisée plus pour des raisons d'hygiène que pour des raisons de décontamination.

Comme il est dit, il serait difficile et surtout couteux de réaliser une cabine vestiaire douches à bord. Sur le plan de la protection la réalisation d'une cabine n'est pas une nécessité absolue, elle peut cependant être souhaitable.

Faux

Il est exact que tout membre de l'équipage d'une Gabare doit être apte P.D.A. car la somme des heures passées en zone contrôlée dépasse 200 heures par an.